



Brevet de Randonneur Argent (niveau III de pratiquant)

I. Définition du niveau

Le Brevet de Randonneur Argent évalue les connaissances suffisantes pour voyager à cheval dans le respect de sa monture et en toute sécurité.

II. Conditions d'admission

- Etre titulaire de la licence fédérale de l'année en cours.
- Etre au minimum, titulaire du Brevet de Randonneur Bronze.
- Totaliser vingt jours de randonnée, dont au moins deux fois quatre journées consécutives avec nuitées en gîte, bivouac, relais d'étapes, certifiées par un cadre diplômé du CNTE (accompagnateur, guide ou maître-randonneur) ou un examinateur ou un juge agréé (1).
- Avoir 16 ans révolus au jour de l'examen (autorisation parentale spécifique pour les mineurs).

III. Sessions

Le calendrier est fixé chaque année par les président de CRTE sur proposition des établissements organisateurs, affiliés à la FFE.

IV. Dossier d'inscription

Adressé au Président du CRTE un mois au moins avant la session.

Le président du jury :

- vérifie la possession de la licence fédérale
- vérifie les attestations de randonnée
- collationne les droits d'examen.

(1) On décompte toutes les journées prises en compte, et enregistrées depuis début de la formation (brevet de 1^{er} bivouac, brevet de randonneur bronze)

V. Jury

Le jury est nommé par le président de CRTE. Il comporte au moins 2 personnes dont un maître-randonneur ou un juge agréé.

Ces deux personnes doivent être titulaires d'une licence fédérale fléchée Tourisme Equestre. Il est présidé par le président du CRTE ou son représentant.

VI. Programme

ÉPREUVES THÉORIQUES ET PRATIQUES.

1. TOPOGRAPHIE - ORIENTATION (coeff. 1)

1.1. Notions de base :

- planimétrie : différentes cartes utilisables en Tourisme Equestre, échelles, unités de mesure, signes conventionnels, s'orienter avec la planimétrie ;
- nivellement : courbes de niveau ;
- mesurer un angle, un angle de marche, une distance ;
- la boussole, orienter la carte, les différents nords ;
- autres moyens d'orientation, soleil, lune, étoiles ;
- localisation d'un point de rendez-vous ;
- découpage de la carte de France (superficie des différentes feuilles, tableaux d'assemblage).

1.2. Vérification des connaissances théoriques par un parcours de type P.O.R. ne dépassant pas 10 kilomètres.

2. SOINS, SECOURISME EOUIIN, ALIMENTATION DU CHEVAL (coeff. 1).

Connaissances de base.

S 1 Choix et entretien du cheval.

1.1. Achat :

1.1.1. Visite d'achat.

1.1.2. Législation, maladie réputées contagieuses, vices rédhibitoires.

1.2. Entretien :

1.2.1. Hygiène, pansage, soins aux pieds, hygiène générale.

1.2.2. Vermifugation.

1.2.3. Vaccinations, les maladies correspondantes (tétanos, grippe, rage) et leurs symptômes.

1.3. Alimentation :

- 1.3.1. Physiologie de l'appareil digestif. Notions sommaires.
- 1.3.2. Les aliments traditionnels : identification, qualité. L'eau, l'abreuvement. Les aliments traditionnels.
- 1.3.3. Le rationnement.
- 1.3.4. Pathologie liée à l'alimentation : les surdents, le lampas, l'échauboulure, la fourbure, la myoglobinurie. Symptômes des coliques digestives, les intoxications chimiques et leurs symptômes, les plantes toxiques.

S 2 Secourisme équin.

- 2.1. Les boiteries :
 - 2.1.1. Généralités, conduite à tenir.
 - 2.1.2. Détermination du pied boiteux.
 - 2.1.3. Cas particulier du « clou de rue ».
- 2.2. Traumatismes et plaies : généralité, prévention, soins. Plaies de harnachement. Traumatismes oculaires. Prise de longe.
- 2.3. Urgences digestives :
 - 2.3.1. Obstruction de l'œsophage.
 - 2.3.2. Coliques.
 - 2.3.3. Diarrhées.
- 2.4. Etat de choc : coup de chaleur. Envenimation.
- 2.5. Affections parasitaires de la peau : connaissances sommaires. Hygiène du cheval parasité, précautions à prendre contre la transmission des parasites.

S 3 Connaissances médicales vétérinaires.

- 3.1. Appareil locomoteur :
 - 3.1.1. Anatomie, le squelette. Les grands ensembles musculaires.
 - 3.1.2. Les tares.
- 3.2. Appareil respiratoire :
 - 3.2.1. Anatomie, physiologie, connaissances élémentaires.
 - 3.2.2. Les principaux symptômes d'affection de l'appareil respiratoire.
- 3.3. La circulation :
 - 3.3.1. Anatomie, le squelette. Les grands ensembles musculaires.
- 3.4. Appareil reproducteur :
 - 3.4.1. Anatomie : physiologie, connaissances élémentaires.

S 4 Confection de la trousse de secours.

- 4.1. La pharmacie d'écurie.
- 4.2. La trousse de secours de randonnée.
- 4.3. La trousse de secours spécifique en TREC

4.4. Pansements, bandages. Principaux moyens de contention. Manipulations diverses. Injections (limites légales d'intervention).

3 - REGLES DE CIRCULATION (coeff. 1) :

- données générales, gestes conventionnels, allures, vitesses, transitions.
- aspects réglementaires, balisage ;
- conduite à tenir en cas d'accident ;
- notions de courtoisie vis-à-vis de la population et « usages et coutumes entre cavaliers ».

4. MARÉCHALERIE (coeff. 1).

Les pieds et les aplombs - Accidents, soins. Les fers, les clous, l'outillage de dépannage. Savoir retirer et remettre un fer. Les fers de dépannage, les hippo-sandalettes et autres modèles, leur utilisation.

5. ENTRETIEN ET PANSAGE DU CHEVAL (coeff. 1) :

- rôle de la peau, buts du pansage ;
- matériel de pansage, ordre d'exécution ;
- soins avant et après le travail ;
- la ferrure : rôle, savoir évaluer l'usure, vérification de sa tenue.

6. SELLER, BRIDER, HARNACHER (coeff. 1) :

- harnachement et paquetage, étude des différents modèles existants ; leur ajustage et leur arrimage ;
- entretien des différentes pièces de harnachement ; utilité pratique ;
- comment attacher un cheval à quelque chose, attacher quelque chose à un cheval, construire quelque chose pour un cheval (exemple : ligne à chevaux, bat-flanc, licol de fortune, etc.) ;
- savoir réparer le harnachement qui casse ; moyens de fortune et de couture ;
- notions sur le bâtage.

7 - UTILISATION DU CHEVAL (coeff. 3) :

- maîtrise et aisance du cavalier aux trois allures ;
- passage de difficultés naturelles, sur un parcours en terrain varié ;
- conduite d'un cheval de main.

Cette épreuve correspond à l'épreuve équestre du Galop 6 de Pleine Nature.

VII. Notation

L'examen portera sur chacune des rubriques prévues au programme.

Les notes égales ou inférieures à 8 sont éliminatoires.

Chaque épreuve sera notée sur 20.

- | | | |
|----|---------------------------------|----------------------|
| 1. | Topographie Orientation. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 2. | Alimentation du cheval. | Note sur 20 coeff. 1 |
| | Soins, secourisme équin. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 3. | Règles de circulation. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 4. | Maréchalerie. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 5. | Entretien et pansage du cheval. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 6. | Seller, brider, harnacher. | Note sur 20 coeff. 1 |
| 7. | Utilisation du cheval. | Note sur 20 coeff. 1 |

La moyenne pour l'obtention du brevet est de 12 sur 20, soit un total minimum de 96 points.